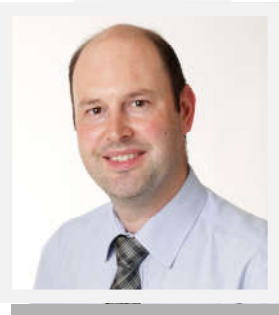


Sommaire :

- EDITO
- Secrétariat
- L'URPS en Région
- Interview
- Dépistage Diabète
- Journée AGORA :
Le Bilan
- Dans vos territoires

EDITORIAL



L'amélioration de l'exercice professionnel est l'objectif que chaque élu URPS doit avoir en tête à tout moment. Bien évidemment, chaque action doit pouvoir s'insérer dans la pratique quotidienne tout en respectant les besoins du patient et en intégrant l'économie officinale. L'URPS Pharmaciens est présente pour vous y aider, que cela soit par des expérimentations, par des outils mis à votre disposition, par des formations...

C'est dans cet état d'esprit que l'URPS Pharmaciens va contractualiser avec l'ARS Grand Est afin de travailler sur un grand nombre de sujets dont la valorisation de l'expertise pharmaceutique ou encore le pharmacien référent en EHPAD. Sur ce

dernier, des financements sont aujourd'hui possible, j'invite celles et ceux intéressés à me contacter.

C'est également avec cette exigence que j'ai demandé aux élus de participer aux réunions de préparation du Projet Régional de Santé 2 de l'ARS. La contribution complète de l'URPS est disponible sur le site internet.

Au cours de ce troisième numéro, retrouvez toutes les actions passées ou à venir et répondant à la définition ci-dessus. Un numéro tout aussi dynamique et illustré qui témoigne de la richesse des échanges entre les élus et du travail remarquable effectué par toutes et tous dans le rôle qui leur est dévolu.

L'été sera mis à profit pour rédiger de nouveaux outils qui seront mis à votre disposition à l'automne prochain.

A toutes et à tous, je vous souhaite un bel été au cours duquel j'espère que vous pourrez profiter d'agréables vacances.

Christophe WILCKE,
Président



SECRETARIAT

Le secrétariat de l'URPS Pharmaciens Grand Est est ouvert les mardis, jeudis et vendredis et les mercredis après-midis.

La secrétaire, Madame KUHN reçoit vos appels de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Téléphone : 09.53.73.45.34

En dehors de ces horaires, vous pouvez lui adresser un mail à : secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr

Ou envoyer un fax au : 09.58.73.45.34.

Le secrétariat sera fermé pour congés annuels du jeudi 27 juillet au mardi 15 août inclus. Durant cette période, vous pouvez joindre en cas de besoin, le Président, Christophe WILCKE au 06.82.44.10.34

ALSACE

Après une expérimentation dans une dizaine d'officines bas-rhinoises, la collaboration entre l'ABRAPA dans le Bas-Rhin et l'APAMAD dans le Haut-Rhin (toutes deux des associations de services à la personne) va s'étendre à l'ensemble des pharmaciens volontaires. L'offre consiste à la mise en place d'une borne d'appel de téléassistance avec l'exposition du bracelet et du collier connecté à cette box permettant un appel à une centrale située à côté de Strasbourg, avec la présence permanente d'au moins un téléconseiller dialectophone. La box mise à disposition à la pharmacie permet aux clients de faire un essai directement à l'officine. Nouveauté également, l'ABRAPA a recruté un visiteur médical afin de promouvoir les services de l'ABRAPA auprès des médecins et en signalant le partenariat entre la structure et les pharmacies. L'ensemble des pharmacies alsaciennes seront contactées par l'une des deux structures au courant de l'année afin de déployer (pour les volontaires) ce nouveau service.

L'association propose maintenant un nouveau matériel dans l'appel à la téléassistance, il s'agit d'un téléphone mobile, qui a la particularité d'avoir une touche d'urgence et également un système de détection des chutes. Cette téléassistance mobile, permet dorénavant à la personne âgée de se déplacer en conservant toutefois un système d'alerte en cas de besoin.

Un autre service est proposé, celui-ci concerne le portage de repas. Ce service d'information dans les officines est également en test.

CHAMPAGNE ARDENNE

Une soirée de formation regroupant plus de 175 participants de la région Champagne Ardenne s'est déroulée le 18 Mai à REIMS.

Cette soirée de formation animée par le **Professeur Matthieu KALTENBACH**, de la faculté de pharmacie de REIMS a insisté sur le rôle primordial du pharmacien et de l'équipe officinale sur la sécurité de la délivrance médicamenteuse et l'analyse pharmacologique de chaque prescription. Au programme de



cette soirée, le rappel des causes les plus fréquentes d'interactions graves à l'officine, l'identification des médicaments à risques, la gestion des prescriptions et les principales associations formellement contre-indiquées.

Ces dernières représentent 85 % des cas, on pourra citer notamment, les Diurétiques hyperkaliémiants avec les sels de Potassium, les AVK avec les salicylés, les Antiparkinsoniens dopaminergiques avec les neuroleptiques, le Méthotrexate avec les salicylés, les dérivés de l'ergot de seigle avec les macrolides, les Bêta-bloquants avec la floctafénine.

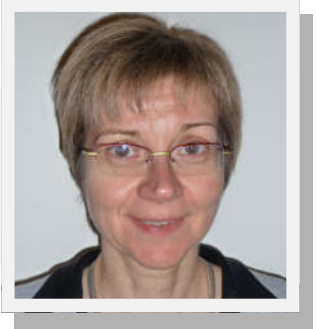
LORRAINE

Le projet Pollin'Air : Au début de l'hiver, nous sommes venus à votre rencontre, dans les quatre départements lorrains, afin de vous présenter l'ensemble du projet Pollin'Air et vous permettre de vous engager dans cette expérimentation. Ce projet, éco citoyen, a pour objectif d'étudier les interactions entre allergies au pollen, qualité de l'air et données météorologiques. Il associe, outre l'URPS Pharmaciens, ATMO Grand Est, l'ORSAS, l'université de Lorraine et le jardin botanique Jean Marie PELT.

Le pharmacien peut intervenir de trois façons : recevoir les alertes de pollinisation autour de son officine, devenir sentinelle en observant les 25 plantes et arbres retenus dans l'étude et enfin en sensibilisant les patients à la rhinite allergique tout en évaluant la sévérité de son atteinte. Ce projet a fait l'objet d'un reportage et d'une présence en plateau au journal télévisé du soir de France 3 Lorraine le 30 mai dernier. Ce projet a démarré le 1^{er} janvier et le recueil des données sera arrêté au 30 septembre 2017 pour être analysées. La généralisation de ce projet à la région est en cours d'étude.



Dr Véronique NOIREZ, pharmacien praticien hospitalier au CHR de Metz -Thionville, référent de la filière cancérologie au sein du CHR. Mes activités me conduisent à intervenir sur tout le circuit de prise en charge des patients atteints de cancers, de la prescription à l'administration des chimiothérapies. Par conséquent, mon champ d'interventions ne se limite pas au domaine de la Pharmacie à usage intérieur (PUI) mais comporte de nombreuses interventions transversales, au contact de multiples professionnels, afin de promouvoir le bon usage de traitements à risques.



Vous participez au projet SIOUX, projet d'accompagnement et de suivi des patients ostéoporotiques, avec les URPS Pharmaciens et Médecins.

Comment le pharmacien hospitalier peut-il intervenir ?

Parmi les activités en dehors des murs de la PUI, le pharmacien hospitalier peut intervenir au sein d'un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP). L'essence même d'un tel programme, est d'autonomiser le patient dans la prise en charge de sa maladie chronique. Cela concerne notamment son contexte de vie quotidienne qui se déroule à domicile, avec si besoin un recours aux professionnels de santé de proximité. Par conséquent, créer du lien avec ces professionnels, dans le prolongement des actions menées à l'hôpital m'est toujours apparu primordial. Il me semble naturel que le pharmacien hospitalier favorise l'orientation du patient vers un confrère officinal qui connaît son historique médicamenteux, et ses habitudes de vie.

Vous avez été primordiale dans le cadre du comité scientifique de préparation à la journée AGORA. Pourquoi avez-vous accepté et comment envisagez-vous les relations entre pharmacien hospitalier et pharmacien d'officine aujourd'hui et demain ?

Lorsque j'ai été contactée pour participer à la première réunion de préparation de la journée AGORA, j'ai accepté très volontiers malgré un emploi du temps chargé, en raison de la collaboration que nous avons déjà amorcée avec Christophe Wilcke dans le cadre du projet Sioux et avec Julien Gravoulet au sein du bureau du réseau régional de cancérologie Oncolor. Les échanges ont été d'emblée très productifs, efficaces, et complémentaires, chacun s'enrichissant des spécificités de l'exercice professionnel de l'autre, avec beaucoup d'écoute et d'intérêt. Avec pour motivation, une prise en charge globale de qualité pour les patients.

Il me paraît très important de promouvoir ou de consolider les relations entre le pharmacien hospitalier et le pharmacien d'officine, afin d'assurer aux patients une continuité et une homogénéité dans les informations, dans les conseils qu'ils reçoivent de toutes parts. Cela m'apparaît essentiel dans mon domaine d'activité qui est celui de la cancérologie. Le développement des traitements anticancéreux par voie orale, initiés à l'hôpital, et dispensés en officine, nous conduisent à développer des relations entre hospitalier et officinal pour relayer par exemple des compte-rendu d'entretiens pharmaceutiques, à l'occasion de consultations hospitalières de primo-prescription. Pour ce faire il est important que nous disposions voire développiions des moyens de communication rapides et efficaces.

Avez-vous d'autres projets de coopération avec les officinaux ?

Oui, nous avons plusieurs projets de coopération en cours avec les officinaux.

Tout d'abord au sein du réseau régional de cancérologie, avec le projet FACE (Formation-Action-Cancer-Education). Il s'agit d'un programme de formation destiné aux professionnels libéraux sur d'une part la gestion des effets indésirables, des mesures préventives ou thérapeutiques et des messages éducatifs destinés aux patients, et d'autre part une formation à la démarche éducative en vue du développement de programmes d'éducation thérapeutique sur les anticancéreux oraux. Cette formation est prévue majoritairement par e-learning et complétée par 2 soirées de mises en situation pratique. Son lancement est prévu en septembre 2017. Le projet FACE est issu d'un appel à projet de l'INCa et soutenu par l'ARS, les URPS, les Ordres, La Ligue contre le cancer et six établissements de santé publics et privés de la région.

Par ailleurs, au sein du CHR de Metz Thionville, nous avons présenté un projet de développement de la pharmacie clinique, qui a été sélectionné, dans le cadre d'un appel à projet de la DGOS. Parmi les différents axes de déploiement de ce projet, nous y avons inscrit la conciliation médicamenteuse qui passe par une relation avec le pharmacien d'officine. Le projet est entrain de se décliner de façon concrète au niveau du CHR et nous sommes ravis d'avoir pu caler la date du 5 juillet prochain pour une première rencontre avec l'URPS afin d'enclencher une nouvelle collaboration.

Au cœur de la préparation de la campagne de dépistage diabète

A l'automne 2016, l'ARS Grand Est, au cours d'une rencontre avec l'URPS Pharmaciens et Médecins et en présence de l'assurance maladie, a émis le souhait de réaliser une campagne de dépistage du diabète dans les officines. Après une réunion fin janvier avec le pôle prévention et promotion de la santé de l'ARS, le programme de la campagne était défini. Un comité de pilotage a été installé par l'ARS, comprenant tous les acteurs de cette campagne. En parallèle, un comité restreint entre ARS, URPS médecins et pharmaciens et des diabétologues a travaillé sur le protocole de l'expérimentation tout en développant les nombreux outils mis à disposition des officines participantes : affiches, flyers, brochures, questionnaires de recueils, outils de présentation des soirées. Cinq soirées de formation vous ont été proposées afin de vous expliquer la campagne, ses objectifs et surtout la méthodologie de l'expérimentation qui doit démontrer toute la place du pharmacien en amont du parcours de soins du patient et également sa coopération avec le corps médical qui prend le relais pour la confirmation du diagnostic.

La préparation de cette campagne a nécessité une quinzaine de réunions présentiels, autant de réunions téléphoniques et plus d'une centaine d'échanges de mails. En même temps, notre secrétaire compilait vos retours d'inscriptions et

êtes-vous diabétique sans le savoir ?

FORMULAIRE DE RECUEIL DE DONNÉES

Du 2 au 23 juin 2017

VOTRE PHARMACIEN PEUT VOUS PROPOSER UN DÉPISTAGE SIMPLE ET GRATUIT

Campagne de dépistage du diabète en région Grand Est
MÉTROPOLITAIN / HAUT-RHIN / MESSIÈRE - MOSELLES

de charte d'engagement alors que vos élus locaux s'occupaient de la gestion des salles et cocktails pour les soirées. Au final, le tiers des officines des trois départements ciblés pour cette première phase a répondu présent. Les premiers résultats seront présentés lors de la journée mondiale du diabète en novembre et en même temps seront présentés lors de la semaine santé en Lorraine. Ils feront également l'objet d'une thèse d'exercice en pharmacie et de publications grâce au soutien de la société francophone du diabète.



VOLET A QUESTIONNAIRE PATIENT (Mode opératoire au dos)

à saisir EN LIGNE par le pharmacien, quelque soit le nombre d'étapes franchies / **Date limite de saisie : 08/07/2017**

ÉTAPE 1/5 - Proposition du test FINDRISC (Âge : plus de 35 ans / IMC > 25 / sans critère d'exclusion) OUI NON

Si NON, pourquoi :
 - manque de temps : OUI NON
 - démarche jugée non utile : OUI NON
 - autre raison : OUI NON

ÉTAPE 2/5 - Test FINDRISC (complétez assistée)

1. Quel âge avez-vous ?

< 35 ans	0 point
35 à 44 ans	1 point
45 à 54 ans	2 points
55 à 64 ans	3 points
> 64 ans	4 points

2. A-t-on diagnostiqué du diabète chez au moins un membre de votre famille ?

-> NON : 0 point
 -> OUI, dans la famille éloignée, chez les grands-parents, les tantes, les oncles, les cousines ou les cousins : 3 points
 -> OUI, dans la famille proche, chez les parents, les enfants, les frères et sœurs : 5 points

3. Quel est votre tour de taille à hauteur du nombril ?

FEMME		HOMME	
< de 80 cm	0 point	< de 84 cm	0 point
80 à 88 cm	3 points	84 à 102 cm	3 points
> de 88 cm	4 points	> de 102 cm	5 points

4. Effectuez-vous au moins 30 minutes d'activité corporelle par jour ? OUI NON

-> OUI : 0 point
 -> NON : 2 points

5. À quelle fréquence mangez-vous des fruits, des légumes ou du pain noir (pain de seigle ou pain complet) ?

-> Tous les jours : 0 point
 -> Pas tous les jours : 1 point

6. Vous a-t-on déjà prescrit des médicaments contre l'hypertension ? NON OUI

-> NON : 0 point
 -> OUI : 2 points

7. A-t-on déjà constaté des indices de glycémie trop élevés dans le cadre d'exames médicaux ? NON OUI

-> NON : 0 point
 -> OUI : 5 points

ÉTAPE 4/5 - DÉPISTAGE DU DIABÈTE

Caractéristiques patient
 Sexe : H F Âge : _____ ans
 Taille : _____ cm Poids : _____ kg IMC : _____

Date de réalisation : _____ / _____ / _____
 Heure de réalisation : _____ h _____ m
 Heure de la dernière prise alimentaire : _____ h _____ m
 Résultat de la glycémie capillaire : _____ g/L
 Résultat du test : normal anormal

ÉTAPE 5/5 - TRAÇABILITÉ

- Nom du lecteur : _____
 - N° de série du lecteur : _____
 - N° de lot de la bandelette : _____
 - Date de péremption du lot de bandelette : _____
 - Numéros FINDRS de l'officine (9 numéros) : _____ / _____ / _____
 - Nom du pharmacien ayant effectué le test : _____

QUESTIONNAIRE SAISIE EN LIGNE
 Date limite : 08/07/2017

VEUILLEZ REMPLIR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE à l'adresse : <https://trama.link/dp/dp04g0bc06n0f0c0e> en renseignant le CODE DATA MATRIX ci-contre

REPÈRE PHARMACIEN

- Clinage des patients éligibles (35 ans et plus - IMC > 25, ne présentant pas de critère d'exclusion)
- Le pharmacien invite le patient à compléter le questionnaire et valide son accord
- Le pharmacien complète le FINDRISC avec le patient
- Proposition du dépistage / test de glycémie capillaire
- Validation de l'accord du patient

DÉPISTAGE &/ou ORIENTATION PHARMACIEN

- Le résultat est « normal » ?
- Résultat anormal : >= 3,10 g/L à jeun** OU >= 1,40 g/L non à jeun

CONSULTATION MÉDICALE

VOLET B DÉTACHABLE

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE PHARMACIEN (quelque soit le résultat de la glycémie capillaire)

Si le résultat est normal : remettre le VOLET B au patient qui le conservera pour son information.

Si le résultat est anormal : informer le médecin par message sécurisé et remettre le VOLET B au patient qui le donnera au médecin lors de la consultation.

- Date de réalisation : _____ / _____ / _____ - Heure de réalisation : _____ h _____ m
 - Heure de la dernière prise alimentaire : _____ h _____ m
 - Résultat de la glycémie capillaire : _____ g/L
 - Résultat du test : normal anormal

TRAÇABILITÉ

- Nom du lecteur : _____
 - N° de série du lecteur : _____
 - N° de lot de la bandelette : _____
 - Date de péremption du lot de bandelette : _____

PARTIE À COMPLÉTER ET À RETOURNER PAR LE MÉDECIN (quelque soit le(s) résultat(s)) / **Date limite : 24/09/2017**

- Date de consultation : _____ / _____ / _____
 - Prescription glycémie veineuse : OUI NON

Conserver le VOLET B jusqu'au retour des résultats

-> Résultat de la 1^{re} glycémie veineuse : _____ g/L OUI NON

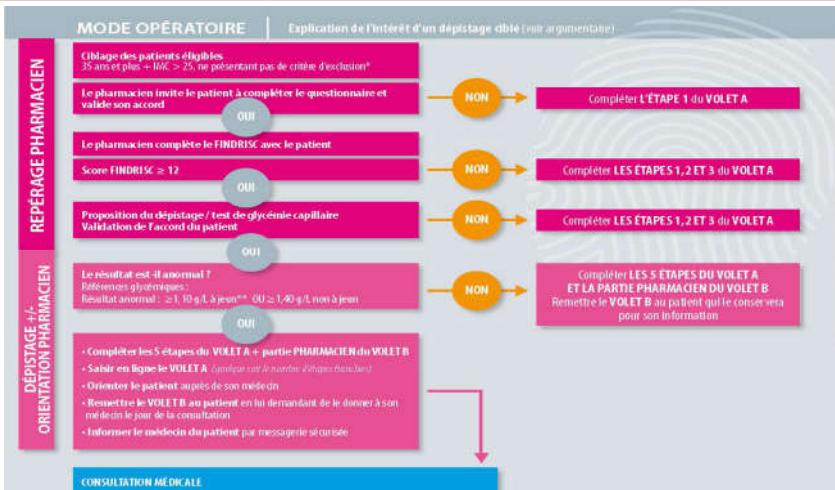
-> Si glycémie non réalisée par le patient : cochez ici

-> Prescription d'une 2^{de} glycémie veineuse si résultat de la 1^{re} glycémie >= 1,24 g/L et < 2g/L : OUI NON

-> Résultat de la 2^{de} glycémie veineuse de confirmation : _____ g/L OUI NON

-> Si glycémie non réalisée par le patient : cochez ici

REPÈRE MÉDECIN



Dans le dernier numéro, nous vous présentions les coulisses de la préparation de la journée URPS pharmaciens AGORA Grand Est qui s'est déroulée le 23 mars 2017 au palais des congrès de Nancy. Le thème de cette première était le pharmacien d'officine et la prise en charge des patients atteints de cancer. Cette journée fut une réussite avec plus de 100 participants et la présence pour l'ouverture de cette session du Directeur Général de l'ARS Grand Est venu présenter la coopération forte qui existe avec l'URPS Pharmaciens. La séance plénière du matin a été rythmée par une succession de présentations reprenant le parcours du patient dans la maladie. Les modérateurs ont eu un rôle très important pour permettre de respecter au mieux les délais. Après un déjeuner pris ensemble en toute convivialité et offert comme la location des salles par le laboratoire Pierre Fabre, la première partie de l'après-midi était consacrée à 3 ateliers ayant pour objectif de donner des pistes pour améliorer la prise en charge des patients. Une restitution de ceux-ci, suivi d'une synthèse a clôturé cette première journée. Nous vous donnons rendez-vous le 20 septembre 2018 au Palais des congrès de Nancy pour la seconde édition. Les travaux de préparation ont d'ores et déjà démarré avec la première réunion du comité de pilotage courant juin .



CAMPAGNE MAD

Vous êtes nombreux à nous solliciter quotidiennement pour des problèmes de détournements de prescriptions par le non respect du libre choix du patient et la non remise à ce dernier de l'ordonnance. Nous allons déployer une campagne dans les officines et auprès du grand public par les médias et un site internet pour réorienter le patient vers l'officine de proximité pour ses besoins en matériel pour le maintien à domicile. Au cours de soirées de présentation de la campagne, soirées qui auront lieu à raison d'une par département à la rentrée (courant de la première quinzaine de septembre), vous pourrez visualiser tous les outils et passer commande de ceux-ci pour animer vos vitrines et vos espaces de vente. Lors de ces réunions, les prestataires partenaires de l'officine sont invités et présenteront des matériels vendus ou loués en officine afin que les équipes officinales soient formées à l'utilisation de ces matériels. Des mails réguliers viendront également vous aider dans la communication pour votre officine autour de cette campagne.

La campagne de communication concernant le MAD se prolongera jusqu'à la fin de l'année, mais sera reprise de manière régulière dans les années à venir, en mettant un focus plus précis sur l'une ou l'autre famille de matériel.

A l'occasion de cette campagne, l'URPS a imaginé une mascotte pour avoir un visuel commun dans l'ensemble de sa communication et ainsi créer une véritable synergie entre la communication en dehors de l'officine (conférences de presses, relai sur le site internet, flyers, articles presse écrite, émission de télé, ...) et dans l'officine (affiche, panneau, écran de communication, ...). Cette mascotte vous sera dévoilée lors des soirées de présentation. Nous vous dévoilons déjà le nouveau logo créé à l'occasion de cette campagne.



Meuse et Haute-Marne : En lien avec l'UTIP, deux soirées de formation aux autotests VIH vous ont été proposés au cours de ce premier semestre. Au final, ce sont près de 40 confrères qui ont suivi ces soirées.



Pays Haut : Dans la continuité de la soirée de septembre 2016, les travaux menés avec Affinités Santé sur la iatrogénie médicamenteuse se sont poursuivis par une seconde rencontre médecins pharmaciens au cours de laquelle, après présentation par un confrère hospitalier d'un cas de iatrogénie médicamenteuse ayant entraîné une hospitalisation, de nombreux outils d'aide pour médecins et pharmaciens ont été présentés.



Moselle : L'association POIPLUME, ayant pour objectif le dépistage et la prise en charge des enfants de 2 à 16 ans présentant un surpoids ainsi que le réseau gérontologique REGE2M ayant pour objectif d'améliorer la prise en charge à domicile ou en institution des personnes âgées fragiles et, ou poly-pathologiques ont fusionné en ce début d'année pour constituer le réseau de santé de Metz arrondissement.

Le renforcement et la coordination de soins constituent une priorité majeure des pouvoirs publics et plus particulièrement des ARS. La première étape est la réorganisation des réseaux de santé mono-disciplinaires en réseaux pluridisciplinaires centrés sur des bassins de vie mieux délimités et structurés pour plus d'efficacité.

Pour les patients en situation complexe, le médecin mais également les autres professionnels de santé, et tout particulièrement le pharmacien d'officine, professionnel de santé de premier recours doivent être en mesure de bénéficier d'appuis pour garantir au patient un parcours de santé efficient.

Le réseau RSMA nouvellement créé va s'élargir à d'autres activités comme les soins palliatifs et il était important que l'URPS pharmaciens Grand-EST soit présent au sein du conseil d'administration du réseau pour représenter les pharmaciens d'officine dans ces nouvelles missions que sont notamment la prévention, l'éducation thérapeutique mais également l'accompagnement des patients dans leurs parcours de soins.

Le réseau vient de prendre possession de son nouveau siège :

RSMA, 32 rue Lothaire
57000 METZ (03 87 52 14 94)
rsma.secretariat@gmail.com

Lunévillois : Sur le territoire du Centre hospitalier de Lunéville voilà maintenant 6 mois que Medisis se développe. Pour rappel Medisis c'est "6 actions autour du médicament":

- La conciliation à l'admission,
- Le repérage de la fragilité,
- L'évaluation clinique par un gériatre,
- La conciliation de sortie
- La délivrance du livret personnalisé
- L'accompagnement thérapeutique du patient.

Les officinaux sont systématiquement contactés par téléphone pour la conciliation d'entrée et par messagerie sécurisée pour celle de sortie.

Le bilan du premier trimestre 2017 est de 96% des patients éligibles sont conciliés à l'entrée, 16 % pour la sortie, 77% se sont vu remettre le livret de sortie.

Le prochain objectif est d'impliquer les officinaux dans les séances d'accompagnement thérapeutique du patient (ATP) en ville.

Vos élus ainsi que des officinaux du lunévillois participent à toutes les séances du comité de pilotage et cela permet un échange très constructif avec nos confrères hospitaliers.



Aube : Le portail Informatique MyGHT qui fait le lien Ville-Hôpital évolue et c'est maintenant 63 pharmacies auboises qui sont inscrites sur ce site. Le volet information des Pharmaciens Hospitaliers est fonctionnel ce qui nous permet de recevoir des informations sur les sorties de la réserve hospitalière et sur la conciliation médicamenteuse. Une messagerie sécurisée intégrée est disponible dès le mois de juin et permettra une interaction entre tous les inscrits ; L'expérimentation « lecteur de glycémie » avec le service de diabétologie du CHG Troyes va débuter au mois de juillet 2017 et les transmissions de prescriptions se feront via MyGHT. Les pharmaciens de Ville vont faire la promotion de MyGHT auprès de leur patientèle afin d'augmenter le nombre de patients inscrits et de favoriser la démarrage du volet « sortie d'hospitalisation » de MyGht.



Meurthe et Moselle : Suite à la généralisation sur l'ensemble du département du projet PAERPA, vos élus, ainsi que des confères, ont participé aux réunions qui se sont tenues. Les travaux menés dans le Pays Haut ont amené l'URPS a déposé 2 dossiers d'accompagnement du patient, un auprès de l'ARS et l'autre auprès de la conférence des financeurs.